



SAVE

SAUVEGARDE ET ANIMATION DE VERSAILLES ET ENVIRONS UNION D'ASSOCIATIONS DE VERSAILLES ET DE SES ENVIRONS

Le 11 décembre 2019

Association agréée, déclarée loi de 1901
Président : Claude DUCAROUGE
33 rue J de la Bruyère 78000 VERSAILLES
Tél.: 01 39 54 69 14
Courriel : claudeducarouge@wanadoo.fr
Site : save1.fr

A Monsieur le Préfet des Yvelines
Préfecture des Yvelines
78000 VERSAILLES

Objet : **LRAR** Demande de classement en forêt de protection de la forêt de Versailles

Monsieur le Préfet,

Le Conseil d'administration de SAVE réuni le 10 décembre 2019 en mairie de Versailles m'a demandé de vous adresser une demande pour que vous saisissiez le Ministre de l'Agriculture en vue d'un futur classement en forêt de protection de la forêt de Versailles.

L'association Sauvegarde et Animation de Versailles et Environs, agréée environnement au plan départemental, a montré depuis des années son intérêt pour la pérennité des forêts domaniales environnant la ville de Versailles.

Déjà extrêmement fragilisée et morcelée, la forêt domaniale de Versailles va être de nouveau grignotée dans les années à venir par les projets du Grand Paris, en particulier par les aménagements portés par l'Etablissement public d'aménagement Paris-Saclay (EPAPS), au nombre desquels la ZAC de Satory Ouest. Cette forêt constitue à la fois une richesse écologique et un argument patrimonial fort de qualité de vie qu'il convient de transmettre aux générations futures, c'est pourquoi notre association considère qu'il est impératif de la préserver, après la réalisation de ces aménagements, de futures amputations foncières qui en menaceraient le caractère forestier et qui feraient disparaître à jamais des sites marqués par l'histoire de notre région et de notre pays.

Par la présente, notre association vous demande donc de bien vouloir engager le classement de la forêt de Versailles en forêt de protection.

Nous constatons que le projet de ZAC Satory Ouest empiète sur la lisière des 50 mètres ce qui nous conduit à vous alerter sur les modifications de PLU communaux également dangereuses pour la protection des espaces forestiers.

En espérant que vous voudrez bien agréer notre demande, veuillez recevoir, Monsieur le Préfet, l'assurance de notre respectueuse considération.

C. Ducarouge
Président de SAVE